



Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 17 février 1997

Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Épargne-retraite au moyen des RPA et REER, 1991 à 1995**

Près des deux tiers des déclarants âgés de 25 à 64 ans ont épargné au moyen d'un régime de pension agréé ou d'un régime enregistré d'épargne-retraite entre 1991 et 1995. Plus de la moitié de ces épargnants l'ont fait chaque année.

2
- **Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, décembre 1996**

Les manufacturiers ont terminé l'année avec une baisse de 0,5 % dans les livraisons, les ramenant ainsi au même niveau qu'au mois de juillet. Malgré l'absence de croissance au début et à la fin de l'année, une forte croissance entre avril et juillet a laissé les livraisons à un niveau de fin d'année de 4,8 % supérieur au niveau enregistré en décembre 1995.

5

AUTRES COMMUNIQUÉS

- | | |
|--|---|
| Production de poulets, 1996 | 8 |
| Voyages entre le Canada et les autres pays – correction, 1996 et décembre 1996 | 8 |

NOUVELLES PARUTIONS



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Épargne-retraite au moyen des RPA et REER

1991 à 1995

Près des deux tiers des déclarants âgés de 25 à 64 ans ont épargné au moyen d'un régime de pension agréé (RPA) ou d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) entre 1991 et 1995. Plus de la moitié de ces épargnants (55 %) l'ont fait chaque année.

Le pourcentage de déclarants qui ont épargné au moins une fois entre 1991 et 1995 a été le plus élevé dans les provinces centrales et de l'Ouest et dans les territoires (67 %). Le taux correspondant était beaucoup plus faible (54 %) dans les provinces de l'Atlantique en raison de revenus sous la moyenne et d'un chômage élevé.

En 1995, les déclarants âgés de 25 à 64 ans ont épargné 36 milliards de dollars en recourant aux RPA et aux REER. Cela représentait 11,2 % de leur revenu total, en hausse par rapport à 9,7 % en 1991 et à 10,6 % en 1993.

Qui n'a pas épargné?

Parmi le groupe qui n'a pas épargné du tout au moyen de ces deux programmes entre 1991 et 1995, quatre personnes sur cinq (81 %) avaient un revenu de moins de 20 000 \$. Plusieurs (59 %) étaient des femmes. Les non-épargnants devront compter, comme source de revenu au moment de la retraite, sur les programmes gouvernementaux tels que la Sécurité de la vieillesse/Supplément de revenu garanti ainsi que les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec.

Note aux lecteurs

Ces données proviennent du fichier FE/REER, créé à partir d'informations fournies à Statistique Canada par Revenu Canada. Ce fichier renferme des données sur le comportement des déclarants, au cours de la période 1991 à 1995, en tant qu'épargnants en vue de la retraite, c'est-à-dire leurs cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et leur facteur d'équivalence (FE). Le FE est une estimation de la valeur de la pension accumulée au titre d'un régime de pension agréé (RPA) au cours de l'année. Les RPA englobent également les régimes de participation différée aux bénéfices (RPDB).

Un échantillon de déclarants (2 %) a été utilisé pour produire ces données. Une comparaison de certaines données produites à partir de l'échantillon avec celles tirées du fichier complet (100 %) donne des résultats semblables.

Lorsque la période 1991 à 1995 est considérée comme un tout, l'âge du déclarant et son lieu de résidence sont en date du 31 décembre 1995. Le revenu total correspond à la moyenne sur cinq ans du revenu total annuel exprimé en dollars de 1995. De plus, seules les personnes qui ont produit une déclaration de revenus pour chacune des cinq années ont été prises en compte.

Cette analyse se rapporte aux déclarants âgés de 25 à 64 ans. L'inclusion des déclarants plus jeunes et plus âgés viendrait fausser le portrait, parce que de nombreux déclarants de moins de 25 ans ne font pas encore partie de la population active ou viennent récemment de le faire, tandis qu'un grand nombre de ceux âgés de plus de 64 ans ont déjà pris leur retraite.

On a tenu compte uniquement des cotisations « normales » aux REER, c'est-à-dire des cotisations qui se trouvent à l'intérieur de la limite de déduction permise. Les transferts de paiements provenant de RPA ou de RPDB dans un REER du conjoint (permis jusqu'en 1994) ainsi que les transferts d'allocations de retraite ont été exclus. De plus, les sommes retirées des REER n'ont pas été soustraites. Les cotisations « normales » représentent la plus grosse partie des dépôts annuels dans les REER.

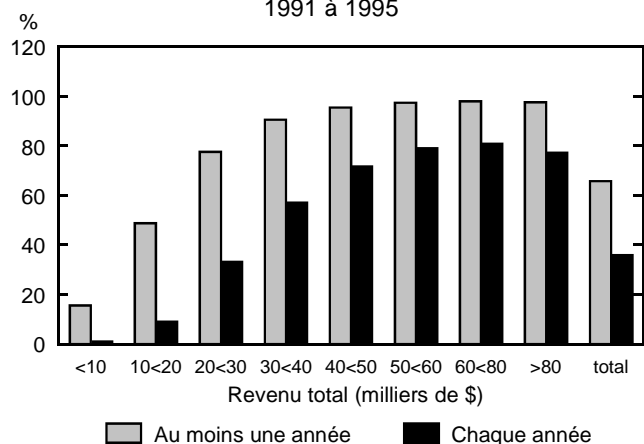
Les droits de cotisation à un REER (ou plafond de déduction) est le montant maximum qu'un particulier peut cotiser à un REER au cours d'une année. Ce montant inclut les droits de cotisation qui n'ont pas été utilisés les années précédentes.

Le fichier FE/REER se fonde sur les déclarations de revenus des individus et ne renferme pas de données sur le revenu familial. La capacité ou la décision d'un individu de cotiser à un REER peut dépendre du revenu combiné des conjoints. Aussi, les cotisations versées à un REER du conjoint et réclamées par le conjoint qui a le revenu le plus élevé ne peuvent pas être identifiées.

Le revenu, principal facteur de l'épargne-retraite

La probabilité d'épargner au moyen d'un REER ou d'un RPA augmente avec le revenu. Neuf personnes sur dix parmi le groupe de revenus des 30 000 \$ à 39 999 \$, et pratiquement tout le monde dans les groupes de revenus plus élevés, ont épargné en vue de la retraite au moins une fois entre 1991 et 1995.

Déclarants âgés de 25 à 64 ans qui ont épargné au moyen de REER ou de RPA 1991 à 1995

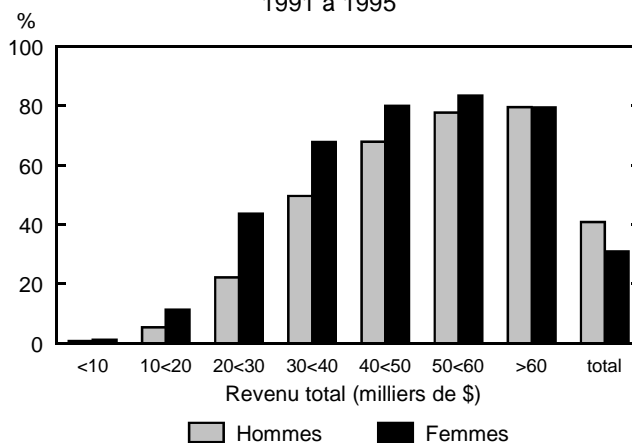


La proportion de déclarants qui ont épargné chaque année augmentait également avec le revenu, culminant à environ 80 % chez le groupe de revenu de 50 000 \$ et plus (environ 15 % des déclarants). Environ le tiers seulement de ceux ayant des revenus de 20 000 \$ à 30 000 \$ ont épargné chaque année. Dans les cas où le montant des économies de retraite n'est pas adéquat, les programmes gouvernementaux fourniront aux personnes de ce dernier groupe de revenus entre 50 % et 65 % de leur revenu d'avant la retraite.

Dans la plupart des groupes de revenus, les femmes ont épargné plus souvent que les hommes

À revenus comparables, mis à part le groupe de revenu le plus élevé (60 000 \$ et plus), il était plus probable pour les femmes que pour les hommes d'avoir épargné au moyen de RPA ou de REER à un moment donné entre 1991 et 1995. Il était encore plus probable qu'elles aient épargné chaque année.

Hommes et femmes âgés de 25 à 64 ans qui ont épargné chaque année au moyen d'un REER ou un RPA 1991 à 1995



Le portrait global est toutefois considérablement différent en raison de la proportion beaucoup plus grande de femmes que d'hommes ayant des revenus de moins de 20 000 \$ – le groupe le moins porté à épargner. Dans l'ensemble, les hommes étaient les plus susceptibles d'avoir participé à l'un de ces programmes de revenu de retraite.

L'âge joue un rôle dans le comportement vis-à-vis l'épargne-retraite

L'âge permet également de prévoir si une personne épargnera en vue de la retraite, mais à un moindre degré que le revenu. La proportion de déclarants à avoir épargné au moins une fois entre 1991 et 1995 culminait à 73 % chez les 45 à 54 ans. C'était chez les 25 à 34 ans que la proportion d'épargnants était la plus faible (59 %).

Les cotisants aux REER avaient tendance à être des épargnants occasionnels

Près de la moitié (48 %) des déclarants âgés de 25 à 64 ans n'ont pas du tout cotisé à un REER entre 1991 et 1995. La plupart (82 %) d'entre eux avaient déclaré un revenu annuel moyen de moins de 30 000 \$.

Parmi ceux qui ont cotisé au cours de cette période, un tiers seulement l'avaient fait régulièrement, c'est-à-dire à chaque année. Un autre tiers avait cotisé à l'occasion seulement, une ou deux années.

Tandis qu'il est facultatif de cotiser à un REER, il est généralement obligatoire d'y participer pour un travailleur dont l'employeur offre un RPA. En supposant qu'il reste au service du même employeur,

on serait porté à croire que le travailleur y participera durant chacune des cinq années. En effet, 59 % des adhérents aux RPA y ont participé chaque année.

En 1995, les économies dans les REER ont dépassé celles dans les RPA

C'était la première fois, en 1995, que les économies dans les REER dépassaient celles dans les RPA. Cela résulte de la croissance soutenue des cotisations aux REER depuis 1991. Au cours de la période 1991 à 1995, les cotisations versées à des REER par les personnes âgées de 25 à 64 ans se sont accrues de 54 %.

En 1995, plus de la moitié (53 %) des économies au moyen de RPA et de REER des personnes âgées de 25 à 64 ans étaient sous forme de cotisations versées à des REER, soit 18,9 milliards de dollars, contre 42 % en 1991.

Les déclarants âgés de 25 à 64 ans ont encaissé un peu plus d'un dollar des sommes qu'ils avaient placées dans les REER pour chaque cinq dollars qu'ils y ont versés en 1995. Environ 800 000 personnes, soit 5,5 % de tous les déclarants de ce groupe d'âge, ont reçu 4,2 milliards de dollars en provenance de REER. Les revenus de REER étaient largement sous forme de retraits plutôt que de versements de rentes.

La plupart des Canadiens n'ont pas maximisé l'utilisation de leurs droits

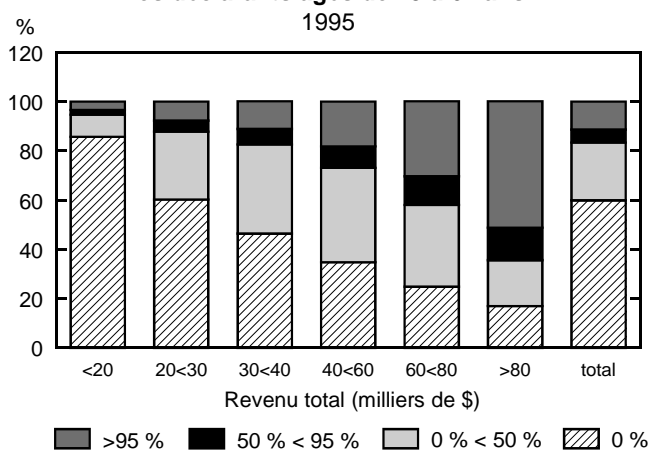
Tandis que l'adhésion à un RPA est une condition d'emploi, la chance de cotiser à un REER est offerte à presque tous les travailleurs canadiens qui ont un revenu gagné.

En 1995, les Canadiens âgés de 25 à 64 ans se sont prévalus de 13 % de leurs droits de cotisation à un REER. Le montant total de ces droits s'élevait à 150 milliards de dollars. Au moins six personnes sur dix n'ont rien versé aux REER, ce qui n'est pas

surprenant étant donné que 39 % des personnes qui avaient des droits de cotisation avaient déclaré des revenus inférieurs à 20 000 \$.

Parmi les personnes qui avaient le droit de cotiser, 11 % seulement en ont profité au maximum, ou presque, en 1995. Plus les revenus étaient élevés, plus forte était la probabilité que les gens maximisent leurs cotisations. Malgré cela, la moitié seulement des personnes dans le groupe de revenus le plus élevé (80 000 \$ et plus) en avait profité au maximum.

Droits de cotisations utilisés par les déclarants âgés de 25 à 64 ans



La publication *Épargne-retraite au moyen des RPA et REER, 1991 à 1995* (74F0002XPB, 43 \$) paraîtra en mars. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Thomas Dufour au (613) 951-2088 ou Johanne Pineau au (613) 951-4034, Section des pensions, Division du travail. Télécopieur: (613) 951-4087. ■

Enquête mensuelle sur les industries manufacturières

Décembre 1996

Les manufacturiers ont terminé l'année avec une baisse de 0,5 % dans les livraisons, les ramenant ainsi au même niveau qu'au mois de juillet. Malgré l'absence de croissance au début et à la fin de l'année, une forte croissance entre avril et juillet a laissé les livraisons à un niveau de fin d'année de 4,8 % supérieur au niveau enregistré en décembre 1995. Les stocks ont également enregistré un recul de 0,4 %, soit la septième baisse en 12 mois. Par contre, les commandes en carnet ont augmenté de 1,1 %. Alors que l'année 1996 a été marquée par une courte montée des livraisons et une croissance nulle des commandes en carnet, les fabricants ont, pour leur part, réussi à contenir l'augmentation de leurs stocks.

Les manufacturiers terminent l'année avec une légère baisse des livraisons

Les livraisons manufacturières ont chuté légèrement de 0,5 % en décembre pour s'établir à 34,2 milliards de dollars. Cette baisse fait suite à une forte performance en novembre, lorsque les livraisons ont affiché une remontée de 3,1 % après le niveau plancher atteint en octobre à la suite d'une grève. Les secteurs des véhicules et de pièces d'automobiles et de la première transformation des métaux ont été responsables du recul enregistré en décembre. Les baisses étaient surtout concentrées dans 12 des 22 principales branches d'activité, ces 12 secteurs intervenant pour près de 57 % des livraisons totales.

Après un faux départ, le printemps et le début de l'été 1996 ont vu une croissance des livraisons qui s'est ensuite aplanie pendant la deuxième moitié de l'année. Même si cette performance est supérieure à celle de 1995, qui n'a connu presque aucune croissance, elle ne soutient pas la comparaison aux taux de croissance soutenus de 1994.

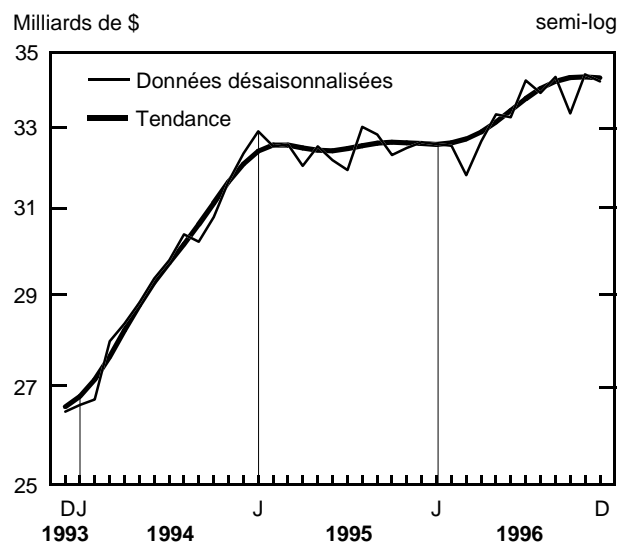
Les diminutions les plus importantes en décembre ont été enregistrées dans les secteurs de la première transformation des métaux (-4,6 %), des pièces d'automobiles (-4,7 %) et des aéronefs et pièces d'aéronefs (-9,7 %).

Définitions

Les commandes en carnet constituent une réserve de commandes qui contribueront aux livraisons futures, à condition qu'elles ne soient pas annulées.

Les nouvelles commandes sont des commandes passées, qu'elles soient honorées ou pas dans le mois courant. Elles sont égales à la somme des livraisons du mois courant (soit les commandes passées dans le mois courant et honorées le même mois), à laquelle s'ajoute la variation des commandes en carnet.

Les livraisons manufacturières ont chuté légèrement

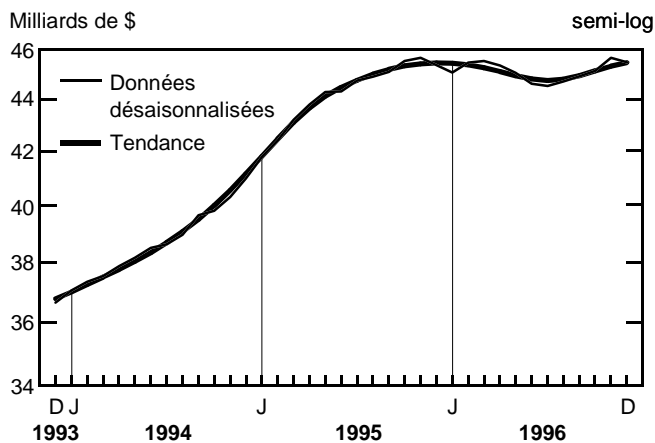


Ces baisses ont été en partie compensées par des hausses dans les secteurs des produits électriques et électroniques et des boissons.

Les fabricants réussissent encore une fois à contenir la croissance des stocks

Après avoir enregistré quatre hausses consécutives de plus en plus substantielles, les stocks des fabricants ont chuté légèrement de 0,4 % pour s'établir à 45,5 milliards de dollars en décembre. Le résultat le plus récent caractérise une année au cours de laquelle les fabricants ont réussi à limiter la forte croissance des stocks qui avait marqué les deux années précédentes.

Les manufacturiers continuent de limiter la croissance des stocks



Les baisses les plus marquées enregistrées en décembre étaient attribuables à l'industrie des véhicules moteurs (-9,0 %) ainsi qu'à celles des produits chimiques (-2,4 %) et des aéronefs et pièces d'aéronefs (-1,9 %).

Les hausses les plus considérables ont été observées dans les secteurs du bois et de la première transformation des métaux.

Les baisses parallèles des stocks et des livraisons ont permis de maintenir le ratio stocks-livraisons à un niveau stable, soit 1,33 en décembre. Malgré cette stabilisation, le ratio affiche ces derniers mois une légère tendance à la hausse, après avoir atteint un plancher presque historique en juillet 1996.

Les commandes en carnet affichent leur deuxième hausse la plus importante en 1996

Les commandes en carnet des fabricants, baromètre des livraisons à venir, ont connu la deuxième

plus importante hausse de l'année, progressant de 1,1 % pour atteindre 33,8 milliards de dollars en décembre. Après un fléchissement important vers la fin de 1995, la valeur des commandes en carnet s'est stabilisée en 1996.

Les hausses les plus marquées ont été enregistrées dans le secteur des transports (+4,1 %), où un important contrat gouvernemental vient d'être adjudgé. Les commandes en carnet dans le secteur de la première transformation des métaux ont également augmenté (+6,0 %).

Ces hausses ont été en partie compensées par une baisse des commandes en carnet dans les secteurs des produits électriques et électroniques (-4,2 %) et des machines (-2,1 %).

Les nouvelles commandes ont augmenté de 1,3 % pour s'établir à 34,6 milliards de dollars.

Données stockées dans CANSIM: matrices 9550 à 9579 et 9581 à 9593.

Le numéro de décembre 1996 de la publication *Enquête mensuelle sur les industries manufacturières* (31-001-XPB, 19 \$ / 190 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Il est possible d'obtenir sur demande des données sur les livraisons provinciales plus détaillées que dans la publication.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Richard Evans au (613) 951-9834, Section de l'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, Division de l'industrie. □

Livraisons, stocks et commandes de toutes les industries manufacturières

	Livraisons		Stocks		Commandes en carnet		Nouvelles commandes		Rapport des stocks aux livraisons
données désaisonnalisées									
	millions de \$	variation en %	millions de \$	variation en %	millions de \$	variation en %	millions de \$	variation en %	
Décembre 1995	32 644	0,5	45 370	-0,7	33 866	0,4	32 781	1,7	1,39
Janvier 1996	32 593	-0,2	45 071	-0,7	34 079	0,6	32 806	0,1	1,38
Février 1996	32 552	-0,1	45 476	0,9	34 398	0,9	32 871	0,2	1,40
Mars 1996	31 807	-2,3	45 545	0,2	33 918	-1,4	31 326	-4,7	1,43
Avril 1996	32 663	2,7	45 362	-0,4	33 516	-1,2	32 262	3,0	1,39
Mai 1996	33 352	2,1	45 057	-0,7	34 085	1,7	33 921	5,1	1,35
Juin 1996	33 275	-0,2	44 621	-1,0	34 072	0,0	33 262	-1,9	1,34
Juillet 1996	34 240	2,9	44 528	-0,2	34 258	0,5	34 426	3,5	1,30
Août 1996	33 910	-1,0	44 711	0,4	34 159	-0,3	33 811	-1,8	1,32
Septembre 1996	34 336	1,3	44 916	0,5	33 705	-1,3	33 883	0,2	1,31
Octobre 1996	33 381	-2,8	45 138	0,5	33 745	0,1	33 421	-1,4	1,35
Novembre 1996	34 405	3,1	45 682	1,2	33 475	-0,8	34 135	2,1	1,33
Décembre 1996	34 220	-0,5	45 492	-0,4	33 833	1,1	34 578	1,3	1,33

■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Production de poulets

1996 (données provisoires)

Les estimations de 1996 sur la production de poulets sont maintenant disponibles.

Les estimations finales de la production de poulets seront diffusées en avril dans la publication *Production de volaille et oeufs, 1996* (23-202-XPB, 36 \$). Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Robert Plourde au (613) 951-8716, Division de l'agriculture. ■

Voyages entre le Canada et les autres pays – correction

1996 et décembre 1996

Dans le *Quotidien* du 14 février 1997, une erreur s'est glissée dans le premier graphique intitulé «Les voyages

par avion entre le Canada et les États-Unis ont pris un envol au cours des deux dernières années». Les légendes «Américains au Canada» et «Canadiens aux États-Unis» ont été inversées.

Données stockées dans CANSIM: matrices 2661 à 2697, 5780 à 6046 et 8200 à 8328.

Le numéro de décembre 1996 de *Voyages internationaux, renseignements préliminaires* (66-001-PPB, 7 \$ / 70 \$) paraîtra bientôt. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Luc Dubois au (613) 951-1674 (Internet: duboluc@statcan.ca) ou Ruth Martin au (613) 951-1791 (Internet: martrut@statcan.ca), Section des voyages internationaux, Culture, tourisme et centre des statistiques sur l'éducation. Télécopieur: (613) 951-2909. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Produit intérieur brut par industrie, novembre 1996
Numéro au catalogue: 15-001-XPB
(Canada: 14\$/140\$; États-Unis: 17\$US/168\$US; autres pays: 20\$US/196\$US).

Huiles et corps gras, décembre 1996
Numéro au catalogue: 32-006-XPB
(Canada: 6\$/60\$; États-Unis: 8\$US/72\$US; autres pays: 9\$US/84\$US).

Produits pétroliers raffinés, novembre 1996
Numéro au catalogue: 45-004-XPB
(Canada: 20\$/200\$; États-Unis: 24\$US/240\$US; autres pays: 28\$US/280\$US).

Chargements ferroviaires, décembre 1996
Numéro au catalogue: 52-001-XPB
(Canada: 10\$/100\$; États-Unis: 12\$US/120\$US; autres pays: 14\$US/140\$US).

Bulletin trimestriel - disponibilité et écoulement d'énergie au Canada, 1996-II
Numéro au catalogue: 57-003-XPB
(Canada: 41\$/136\$; États-Unis: 50\$US/164\$US; autres pays: 58\$US/191\$US).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1997. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada*, 1994 (11-204F, Canada 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Commandez *Le Quotidien* et autres publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 (800) 267-6677**

Pour les autres pays, composez: **1 (613) 951-7277**

Ou envoyer votre commande par télécopieur: **1 (613) 951-1584**

Pour un changement d'adresse: veuillez indiquer votre numéro de compte.

Pour commander par la poste, écrivez à: Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Statistique Canada ».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.